

LISTE PERMANENTE DES ÉLECTEURS

Question n° 153—**M. Stefanson:**

1. Le gouvernement a-t-il reçu un rapport du Commissaire à la représentation en ce qui concerne l'établissement d'une liste permanente des électeurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les projets du gouvernement pour la mise en application des recommandations que renferme ce rapport?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): 1. La Loi de 1963 sur le Commissaire à la représentation prévoit à l'article 9 que le Commissaire doit faire rapport à l'Orateur sur cette question dans les deux ans qui suivent l'émission du premier décret de représentation édicté aux termes de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales. Le Commissaire à la représentation m'informe qu'aucun rapport de ce genre n'a encore été fait.

2. Ne s'applique pas.

CONGÉS ET SURTEMPS EN 1965 DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 214—**M. Winch:**

1. Une ordonnance a-t-elle été émise, en 1965, en vertu de laquelle tous les employés classifiés du gouvernement, ou un certain nombre d'entre eux, devraient prendre, avant le 31 décembre 1965, tous les congés leur revenant ou les heures supplémentaires qu'ils avaient accumulées, sinon ils perdraient leur droit à ces congés?

2. Dans le cas de l'affirmative, qu'a-t-on fait en faveur des employés qui, en raison de leurs fonctions au service de l'État, étaient incapables de prendre leurs congés?

3. Dans les circonstances mentionnées au numéro (2) ci-dessus, a-t-on songé ou songera-t-on immédiatement à prendre des mesures pour que les congés puissent être pris en 1966, ou qu'une rémunération soit versée en compensation des services qu'ont rendus ces membres loyaux de la fonction publique en 1965?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):

1. Non.

2. Ne s'applique pas.

3. Ne s'applique pas.

[Français]

REPRÉSENTANTS DE RADIO-CANADA EN DEHORS DU PAYS

Question n° 405—**M. Caouette:**

1. Combien la Société Radio-Canada a-t-elle de représentants ou employés dans chaque pays en dehors du Canada?

2. Combien en a-t-il coûté à Radio-Canada pour maintenir ces services (employés, matériel, équipement, etc.) en dehors du Canada, au cours des trois (3) dernières années?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada m'apprend:

1. Qu'elle occupe 55 employés en tout, y compris ses correspondants à l'étranger ainsi que le personnel de bureau recruté sur place, dans ses huit bureaux en dehors du Canada.

2. 1962-1963, \$636,519; 1963-1964, \$825,094; 1964-1965, \$954,815.

LE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Question n° 431—**M. Laprise:**

1. Depuis quand le gouvernement s'intéresse-t-il aux aspects économiques du dessalement de l'eau de mer?

2. Le gouvernement a-t-il demandé de faire des études à ce sujet et, dans l'affirmative, a) qui a-t-il demandé, b) quelle somme a-t-il consacrée à ces études?

3. Quels sont ceux qui ont représenté le Canada au premier symposium international consacré au dessalement de l'eau, et combien en a-t-il coûté au gouvernement pour défrayer cette délégation?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Le ministère des Mines et des Relevés techniques et le ministère de l'Industrie m'informent comme il suit:

1. Le gouvernement du Canada, depuis le début des recherches, s'est intéressé aux progrès faits dans la mise au point d'un ou de procédés économiques de dessalement de l'eau de mer. Cet intérêt s'est accru vers la fin de 1964 lorsque le gouvernement des États-Unis a organisé le premier symposium international sur le dessalement de l'eau de mer qui s'est tenu à Washington (D.C.) du 3 au 9 octobre 1965.

2. Non.

3. M. J. A. MacDonald, Chef de la délégation, sous-ministre adjoint au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, \$276.45; D^r S. Sourirajan, Conseil national de recherches, \$286.82; Le professeur R. L. Hummel, Université de Toronto, \$335; M. A. Wyatt, *Atomic Energy of Canada Limited*, \$270.46; D^r J. F. Fulton, Direction des ressources hydrauliques du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (maintenant Mines et Relevés techniques), total \$1,393.25.

[Traduction]

DOCUMENTAIRE DE L'ONF SUR LA MONTÉE DES CÔTES EN MOTOCYCLETTE

Question n° 462—**M. Hales:**

1. L'Office national du film a-t-il, en 1965, donné de l'argent à un club de motocyclettes du centre de l'ouest de l'Ontario pour qu'il lui soit permis de tourner un film sur «la montée des côtes» et autres exploits du genre?

2. S'il en est ainsi, quel montant a été versé, et sous quelle forme l'a-t-il été?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):

1 et 2. Aucun versement n'a été fait au club lui-même. Cependant, des paiements d'un total de \$95.00 furent versés à sept membres du club pour leurs services dans le film s'élevant sur dix-sept jours. Par ailleurs, l'Office du film a encouru \$81.72 de dépenses pour a) la location de locaux, et b) les rafraîchissements offerts à un groupe prenant part à la prise de vues d'une sorte de réception.